

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : N53H-T0H4-A00K-Q8UE

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Composant utilisé pour la fabrication de parties pour l'isolation électrique

Restrictions d'emploi recommandées : Destiné exclusivement à l'usage industriel.

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse : Everslaan 45  
3078 Everberg  
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41

Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global\_Product\_EHS\_AdMat@huntsman.com

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

ANGERS: 02 41 48 21 21

BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822

LYON: 04 72 11 69 11

MARSEILLE: 04 91 75 25 25

NANCY: 03 83 32 36 36

PARIS: 01 40 05 48 48

RENNES: 02 99 59 22 22

STRASBOURG: 03 88 37 37 37

TOULOUSE: 05 61 77 74 47

EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011

China: +86 20 39377888  
+86 532 83889090

India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152

New Zealand: 0800 767 437

USA: +1 800-424-9300

## ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

##### **Intervention:**

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

##### **Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

phénol isopropylé, phosphate (3:1)

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version 2.0      Date de révision: 13.04.2023      Numéro de la FDS: 400001008547      Date de dernière parution: 12.10.2018  
 Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

2-éthylhexane-1,3-diol  
 Diglycidyléther de polypropylèneglycol

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	68937-41-7 273-066-3 01-2119535109-41	Repr. 2; H361f STOT RE 2; H373 (Glande surrénale) Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 3 - < 10
2-éthylhexane-1,3-diol	94-96-2 202-377-9 603-087-00-9 01-2119985706-21	Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10
Diglycidyléther de polypropylèneglycol	9072-62-2 Polymère	Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
phosphate de triphényle	115-86-6 204-112-2 01-2119457432-41	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 1 - < 2,5
butane-1,4-diol	110-63-4 203-786-5	Acute Tox. 4; H302 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

	01-2119471849-20	(Système nerveux central)	
--	------------------	---------------------------	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Traiter de façon symptomatique.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
  
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés  
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.  
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.  
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.  
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
  
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.  
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
  
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
  
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
  
- En cas d'ingestion : Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucun(e) à notre connaissance.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée  
Mousse résistant à l'alcool  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux  
Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.  
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version 2.0      Date de révision: 13.04.2023      Numéro de la FDS: 400001008547      Date de dernière parution: 12.10.2018  
 Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Précautions pour le stockage : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phosphate de triphényle	115-86-6	VME	3 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
butane-1,4-diol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	136 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	958 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	19 mg/kg p.c./jour
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	20,1 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	0,29 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	0,07 mg/m3
	phosphate de triphényle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques
Travailleurs		Dermale	Long terme - effets systémiques	5,55 mg/kg
Consommateurs		Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,9 mg/m3
Consommateurs		Dermale	Long terme - effets	1,98 mg/kg

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version 2.0      Date de révision: 13.04.2023      Numéro de la FDS: 400001008547      Date de dernière parution: 12.10.2018  
 Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

	rs		systemiques	
	Consommateu	Oral(e)	Long terme - effets	0,5 mg/kg
	rs		systemiques	

**Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phénol isopropylié, phosphate (3:1)	Eau douce	0,0015 mg/l
	Eau de mer	0,00015 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,015 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	112 mg/kg
	Sédiment marin	11,2 mg/kg
	Sol	0,1 mg/kg
phosphate de triphényle	Empoisonnement secondaire	0,83 mg/kg
	Eau douce	0,0037 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,0025 mg/l
	Eau de mer	0,00037 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,1025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,1103 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,2183 mg/kg poids sec (p.s.)
	Empoisonnement secondaire	16,667 mg/kg

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
  
- Protection des mains
- Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
  
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches  
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
  
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.  
L'équipement doit être conforme à l'EN 143



**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: pâte
Couleur	: noir gris foncé
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 150 °C Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Point d'éclair	: > 150 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: 1,37 - 1,41 (25 °C)
Densité	: 1,37 - 1,41 g/cm <sup>3</sup> (25 °C) Méthode: DIN 53217
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: pratiquement insoluble (20 °C) Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Solubilité dans d'autres solvants	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température d'auto-inflammation	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	:	> 200 °C Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Viscosité Viscosité, dynamique	:	2 400 - 2 800 mPa,s (25 °C) Méthode: Autres lignes directrices

**9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Stable dans des conditions normales.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

**10.5 Matières incompatibles**Matières à éviter : Acides forts  
Des bases fortes  
Oxydants forts**10.6 Produits de décomposition dangereux**Produits de décomposition dangereux : xide d'aluminium  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Composants:****phénol isopropylylé, phosphate (3:1):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg  
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 200 mg/l  
Durée d'exposition: 1 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10 000 mg/kg

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,8 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 8 960 - 10 521 mg/kg

**Diglycidyléther de polypropylène glycol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Dose létale médiane (Rat, mâle et femelle): >5 ml/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**phosphate de triphényle:**

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 20 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10 000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

**butane-1,4-diol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 500 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 15 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 433  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**Corrosion cutanée/irritation cutanée****Composants:****phénol isopropyllé, phosphate (3:1):**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Blessures normalement réversibles

**Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**phosphate de triphényle:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**butane-1,4-diol:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire****Composants:****phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves.

**Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**phosphate de triphényle:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**butane-1,4-diol:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Composants:****Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**phosphate de triphényle:**

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version 2.0      Date de révision: 13.04.2023      Numéro de la FDS: 400001008547      Date de dernière parution: 12.10.2018  
Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Evaluation : Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux  
Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**butane-1,4-diol:**

Voies d'exposition : Peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**Mutagénicité sur les cellules germinales****Composants:****phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique  
Voie d'application: Oral(e)  
Résultat: négatif

**Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: Activation du métabolisme  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif  
BPL: non

**phosphate de triphényle:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation  
métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 482

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

**butane-1,4-diol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse  
Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

**Cancérogénicité**

**Composants:**

**butane-1,4-diol:**

Espèce : Rat, femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 103 semaines  
Dose : 112/225/450 mg/kg  
Fréquence du traitement : 5 quotidien  
NOAEL : 225 mg/kg p.c./jour  
LOAEL : 450 Poids corporel mg / kg  
Résultat : négatif  
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Voie d'application	:	Oral(e)
Durée d'exposition	:	103 semaines
Dose	:	262/525 mg/kg
Fréquence du traitement	:	5 quotidien
NOAEL	:	525 mg/kg p.c./jour
LOAEL	:	262 Poids corporel mg / kg
Résultat	:	négatif

**Toxicité pour la reproduction**

**Composants:**

**phénol isopropylylé, phosphate (3:1):**

Effets sur la fertilité	:	Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 421  Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Dose: 5, 25, 100 mg/kg bw/day Durée d'un traitement unique: 70 d Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 25 Poids corporel mg / kg Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 100 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 443 Résultat: Incidences sur le développement du fœtus.
Incidences sur le développement du fœtus	:	Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Dose: 0, 100, 200, and 400 mg/kg/da Toxicité maternelle générale: NOAEL: 200 Poids corporel mg / kg Toxicité pour le développement: NOAEL: 400 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 414
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	:	Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Incidences sur le développement du fœtus	:	Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e) Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence tératogène.  Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Dermale Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 884 Poids corporel mg / kg Résultat: Incidences tératogènes.
--	---	---



**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**phosphate de triphényle:**

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 166, 341, 516, 690 mg/kg  
Durée d'un traitement unique: 91 d  
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine  
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 690 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 415  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin  
Voie d'application: Oral(e)  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Aucun potentiel tératogène.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

**butane-1,4-diol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: OCDE ligne directrice 422  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
BPL: oui

Type de Test: OCDE ligne directrice 422  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Souris, femelles  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 100/300/600 mg/kg bw/d  
Durée d'un traitement unique: 10 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel  
mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelles  
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Dose: 0/0.5/1.4/5 mg/m<sup>3</sup>  
Durée d'un traitement unique: 14 d  
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 5 mg/m<sup>3</sup>  
Toxicité pour le développement: NOAEC: 5 mg/m<sup>3</sup>  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données  
de substances similaires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique****Composants:****butane-1,4-diol:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Organes cibles : Système nerveux central  
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée****Composants:****phénol isopropylylé, phosphate (3:1):**

Voies d'exposition : Ingestion  
Organes cibles : Glande surrénale  
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique  
spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie  
2.

**Toxicité à dose répétée****Composants:****phénol isopropylylé, phosphate (3:1):**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOEC : 25 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Atmosphère de test : poussières/brouillard  
Durée d'exposition : 672 h  
Nombre d'expositions : 7 d  
Méthode : Toxicité subaiguë

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
LOAEL : 100 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 696 h  
Nombre d'expositions : 5 d

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Méthode : Toxicité subaiguë

Espèce : Rat  
NOAEL : 480 mg/kg  
Voie d'application : Ingestion  
Durée d'exposition : 2 160 h  
Méthode : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 3768 mg/kg  
Voie d'application : Contact avec la peau  
Durée d'exposition : 13 Weeks  
Nombre d'expositions : 5 d  
Méthode : Toxicité subchronique

**phosphate de triphényle:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 105 - 117 mg/kg  
Voie d'application : par voie orale (alimentation)  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
Organes cibles : Foie

Toxicité à dose répétée - Evaluation : Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux  
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

**butane-1,4-diol:**

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 225 - 450 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 13 weeks  
Nombre d'expositions : 5 days/week  
Dose : 0/56/112/225/450/900 mg/kg  
Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle  
NOEC : 1 mg/l  
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Durée d'exposition : 2 weeks 6 h  
Nombre d'expositions : 5 days/week  
Dose : 0.20, 1.0, or 5 mg/l  
Méthode : OCDE ligne directrice 412

**Toxicité par aspiration**

Donnée non disponible

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Expérience de l'exposition humaine**

Donnée non disponible

**Toxicologie, Métabolisme, Distribution**

Donnée non disponible

**Effets neurologiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Donnée non disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Composants:****phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,15 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,8 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,44 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 1 000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons : NOEC: 0,0031 mg/l

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

(Toxicité chronique)

Durée d'exposition: 33 d  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,041 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Type de Test: Essai en dynamique  
Méthode: OCDE ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)

: 10

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Ictalurus punctatus (barbue de rivière)): 624 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

**Diglycidyléther de polypropylène glycol:**

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 320 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 24 h  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

## ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Type de Test: Eau douce

### phosphate de triphényle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,18 - 0,32 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,25 - 2,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Concentration minimale avec effet observé (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,5 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,25 - 5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : EC10: 0,037 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 30 d  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,254 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui

Concentration minimale avec effet observé: 0,931 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui

### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu : Très toxique pour les organismes aquatiques.

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

aquatique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**butane-1,4-diol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 30 000 mg/l  
Point final: mortalité  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 813 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 500 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: DIN 38412

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: DIN 38412  
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 15 536 mg/l  
Durée d'exposition: 40 h  
Type de Test: Essai en statique  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 85 mg/l  
Durée d'exposition: 21 d  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: Eau douce  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

**12.2 Persistance et dégradabilité****Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée  
Concentration: 2,1 mg/l

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Résultat: N'est pas biodégradable  
Biodégradation: 17,9 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 18,5 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 6,05 d (25 °C)  
pH: 9  
Méthode: OCDE Ligne directrice 111  
Remarques: Eau douce

**2-éthylhexane-1,3-diol:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Mélange  
Concentration: 31,2 mg/l  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 93 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE ligne directrice 301E  
BPL: oui

**Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Biodégradabilité : Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des  
eaux usées)  
Concentration: 20 mg/l  
Résultat: Difficilement biodégradable.  
Biodégradation: 0 %  
Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

**phosphate de triphényle:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 83 - 94 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 19 d (25 °C)  
pH: 7  
Méthode: Pas d'information disponible.  
BPL: Pas d'information disponible.

**butane-1,4-diol:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Facilement biodégradable.



**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Biodégradation: 93 - 96 %  
 Lié à: Demande théorique en oxygène  
 Durée d'exposition: 14 d  
 Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C  
 Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique  
 Inoculum: boue activée  
 Résultat: Facilement biodégradable.  
 Biodégradation: 90 - 100 %  
 Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
 Durée d'exposition: 10 d  
 Méthode: OCDE ligne directrice 302B  
 Substance d'essai: Eau douce

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 102 mg/g  
 Le temps d'incubation: 5 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1 892 mg/g

Photodégradation : Type de Test: Air  
 Constante de vitesse: < .00001

**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****phénol isopropylié, phosphate (3:1):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,9 - 5,2

**phosphate de triphényle:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 132

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,63 (20 °C)  
 Méthode: Mesuré

**butane-1,4-diol:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16  
 Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Espèce: Poisson  
 Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16  
 Substance d'essai: Eau douce

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,88 (25 °C)  
 Méthode: OCDE ligne directrice 107

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**12.4 Mobilité dans le sol****Composants:****phénol isopropylylé, phosphate (3:1):**

Répartition entre les : Koc: 2704 - 8769  
compartiments : Méthode: OCDE ligne directrice 121  
environnementaux

**phosphate de triphényle:**

Répartition entre les : Koc: 2514 - 5500  
compartiments  
environnementaux

**butane-1,4-diol:**

Répartition entre les : Koc: 0,41 - 1  
compartiments  
environnementaux

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB****Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**12.7 Autres effets néfastes****Produit:**

Information écologique : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans  
supplémentaire : l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Nocif pour les organismes aquatiques.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.  
Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

<b>ADN</b>	: UN 3082
<b>ADR</b>	: UN 3082
<b>RID</b>	: UN 3082
<b>IMDG</b>	: UN 3082
<b>IATA</b>	: UN 3082

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADN</b>	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
<b>ADR</b>	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
<b>RID</b>	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
<b>IMDG</b>	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
<b>IATA</b>	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

	Classe	Risques subsidiaires
<b>ADN</b>	: 9	
<b>ADR</b>	: 9	
<b>RID</b>	: 9	
<b>IMDG</b>	: 9	
<b>IATA</b>	: 9	

**14.4 Groupe d'emballage**

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**ADN**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**ADR**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9  
Code de restriction en tunnels : (-)

**RID**

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

**IMDG**

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
EmS Code : F-A, S-F

**IATA (Cargo)**

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

**IATA (Passager)**

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964  
Instruction d' emballage (LQ) : Y964  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : Miscellaneous

**14.5 Dangers pour l'environnement****ADN**

Dangereux pour l'environnement : oui

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**IMDG**

Polluant marin : oui

**IATA (Passager)**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IATA (Cargo)**

Dangereux pour l'environnement : oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles (R-461-3, France) : 84, 51, 34

Installations classées pour la : 4510

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

protection de l'environnement  
(Code de l'environnement  
R511-9)

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

DSL	: Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

**Inventaires**

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOIC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

**ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD**

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

**Information supplémentaire**

**Classification du mélange:**

Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361f
Aquatic Chronic 1	H410

**Procédure de classification:**

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

**HUNTSMAN**

Enriching lives through innovation

## ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.